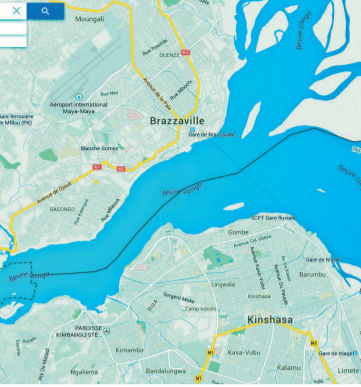


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4183 - LUNDI 7 FEVRIER 2022

## INSÉCURITÉ À L'EST

# Bilan mitigé de l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri

Plusieurs mois après l'instauration de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, les avis sont partagés sur le bilan de cette mesure visant à rétablir la paix et la sécurité, restaurer l'autorité de l'Etat dans l'Est du pays.

Le Groupe d'étude sur le Congo a rendu publics, il y a peu, les résultats d'un sondage sur l'état de siège, en indiquant que 63 % des Congolais estiment qu'il est une bonne chose en ce sens qu'il conduira à l'éradication totale des groupes armés. Cependant, une opinion contraire pense que rien n'a changé et que l'état de siège a inutilement détérioré la situation dans les deux provinces.

Page 4



Les FARDC en patrouille dans un village de l'Est du pays

## ASSAINISSEMENT DE KINSHASA

### Le gouverneur visite une usine de traitement des déchets plastiques



Les installations de Clean Plast

Le gouverneur visite une usine de traitement des déchets plastiques Gentyng Ngobila Mbaka a visité, le 4 février, les installations de l'usine Clean Plast qui fait la collecte, le recyclage et le traitement des déchets plastiques. Cette usine est située à

Kingabwa, dans la commune de Limete. Au terme de la visite, le gouverneur de Kinshasa s'est dit satisfait du travail que fait cette entreprise. Pour lui, c'est un grand défi que Clean Plast vient de relever en partenariat avec la ville.

Page 3

## ENTREPRENEURIAT NATIONAL

### Un apport financier substantiel des entreprises turques

Dans le cadre du raffermissement de la coopération en 2022, le directeur général de la Chambre de commerce de la République démocratique du Congo (RDC) vient d'annoncer officiellement la disponibilité, grâce au partenariat avec les opérateurs économiques turcs, d'une enveloppe d'un milliard de dollars au profit des entrepreneurs congolais.

L'objectif, a-t-il précisé, est d'aider les acteurs économiques à tisser des véritables partenariats avec les entreprises turques. Il est question d'amener les



L'ambassadeur turc à Kinshasa, Salih Bogac Guldere un climat propice au développement des affaires en RDC.

Congolais à collaborer de manière directe avec leurs homologues turcs en vue d'instaurer

Page 2

## BARRAGES DE LA CDM 2022

### La RDC accueillera le Maroc au match aller

Le match aller des barrages de la Coupe du monde (CDM) Qatar 2022, entre les Léopards de la RDC et les Lions d'Atlas du Maroc, se déroulera au stade des Martyrs de

Kinshasa, entre temps fermée aux rencontres internationales pour raison des travaux de réhabilitation. Cependant, la Confédération africaine de football a accé-

dé à la demande de la Fédération congolaise de football association d'organiser cette rencontre dans ce temple du football du pays..

Page 5

9<sup>ES</sup> JEUX DE LA FRANCOPHONIE EN RDC

# Isabel Tshombe échange avec la secrétaire générale de l'OIF

L'ambassadrice de la République démocratique du Congo (RDC) en France et représentante personnelle du chef de l'Etat congolais à la Francophonie, a présenté l'état d'avancement des préparatifs des jeux de Kinshasa, en termes d'infrastructures, de budget, de gouvernance, tout en soulignant la volonté du président de la République et l'implication du gouvernement pour leur réussite.



Isabel Machik Tshombe et Louise Mushikiwabo

L'ambassadrice Isabel Tshombe a rencontré, début février, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo. Leurs échanges ont tourné autour des 9es Jeux de la Francophonie qui devront être organisés par la RDC, du 19 au 28 août 2022.

Dans un communiqué, l'ambassade de la RDC en France a indiqué qu'il y avait également dans ces discussions, pour la partie de l'OIF, l'administrateur Geoffroi Mont-Petit, le conseiller spécial de la secrétaire générale, Désiré Nyaruhirira ainsi que la directrice du Comité international des Jeux de la Francophonie, Zeina Mena. Pour la partie congolaise, il y avait le directeur national des Jeux, Isidore Kwandja. Ce dernier a sollicité l'accompagnement de la

secrétaire générale de l'OIF, et a également présenté l'état d'avancement des préparatifs des Jeux de Kinshasa.

La secrétaire générale de l'OIF, de son côté, a salué la démarche de l'ambassadrice Isabel Machik Tshombe, qui a tenu à informer la Francophonie des dernières avancées dans les préparatifs de ces jeux depuis la dernière mission technique de l'OIF à Kinshasa, du 15 novembre au 4 décembre 2021. Louise Mushikiwabo a insisté sur les attentes de son organisation et des Etats membres. Elle a aussi pris bonne note des efforts du Congo et réaffirmé son accompagnement. Pour sa part, Isabel Tshombe s'est dit confiante quant à l'organisation et au bon déroulement de ces jeux de la Francophonie à Kinshasa.

Lucien Dianzenza

## ENTREPRENEURIAT NATIONAL

# Un apport financier substantiel des entreprises turques

Une enveloppe d'un milliard de dollars américains est mise au profit d'entrepreneurs de la République démocratique du Congo. L'information vient d'être confirmée par la direction générale de la Chambre de commerce de ce pays (CCRDC).

Entre la RDC et la Turquie, les relations ont pris une bonne direction au cours des dernières années. Le rapprochement s'est consolidé en 2021 avec la signature d'au moins trois accords économiques et financiers. Il y a eu, par exemple, des accords portant notamment sur le tourisme, la non-double-imposition, la lutte contre la fraude ainsi que la protection réciproque des investissements. Par ailleurs, toujours l'année dernière, les autorités turques ont fixé le volume des échanges bilatéraux à 250 millions de dollars dans un premier temps. Pour nombre d'experts, la Turquie veut renforcer ses relations avec l'Afrique. Au-delà de l'économie et des finances, les accords avec les pays de la région ont visé également plusieurs autres domaines, dont la politique, le commerce et la culture.

Dans le cadre de raffermir de la coopération en 2022, le directeur général de la Chambre de commerce de la République



L'ambassadeur turc à Kinshasa, Salih Bogac Guldere

démocratique du Congo, Christophe Kimona, vient d'annoncer officiellement la disponibilité, grâce au partenariat avec les opérateurs économiques turcs, d'une enveloppe d'un milliard de dollars au profit des entrepreneurs congolais. L'objectif, a-t-il renchéri, est de booster le secteur de l'entrepreneuriat et d'aider les acteurs économiques à tisser des véritables partenariats avec les entreprises turques. Il faut arriver à amener les Congolais à collaborer de manière directe avec leurs homologues turcs en vue d'instaurer un climat propice au développement des affaires en RDC.

A travers cette initiative, les opérateurs économiques turcs ont réaffirmé leur volonté d'accompagner les efforts congolais dans la promotion du secteur de l'entrepreneuriat et la création d'une classe moyenne. A ce titre, il est prévu très bientôt la tenue, pour la première fois, d'un forum d'échanges d'expérience entre les entrepreneurs turcs et congolais. L'événement se tiendra en Turquie, a-t-on appris. Une telle rencontre va permettre aux opérateurs congolais de mieux identifier les opportunités qu'offrent les entreprises turques.

Laurent Essolomwa

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

**DIRECTION**

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

**RÉDACTIONS**

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

**Secrétaire général des rédactions :**

Gerry Gérard Mangondo

**Secrétaire des rédactions :**

Clotilde Ibara  
**Rewriting :** Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Grand-reporter :** Nestor N'Gampoula,  
**Service Société :** Romnique Nerplat Makaya  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :**

**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

**MAQUETTE**

Eudes Banzouzi (Chef de service)

**PAO**

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

**INTERNATIONAL**

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

**ADMINISTRATION ET FINANCES**

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

**PUBLICITÉ ET DIFFUSION**

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olouburé

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

**Commercial Brazzaville :** Erhiade Gankama

**Commercial Pointe-Noire :** Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

**Diffusion Brazzaville :** Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
**Diffusion Pointe-Noire :** Bob Sorel Moubelélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

**TRAVAUX ET PROJETS**

Directeur : Gérard Ebami Sala

**INTENDANCE**

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

**DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)**

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
**IMPRIMERIE**  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

**INFORMATIQUE**

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

**LIBRAIRIE BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphannie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

**GALERIE CONGO BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzanzi B.

**ADIAC**

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ASSAINISSEMENT DE KINSHASA

# Le gouverneur visite une usine de traitement des déchets plastiques

Gentiny Ngobila Mbaka a visité, le 4 février, les installations de l'usine Clean Plast qui fait la collecte, le recyclage et le traitement des déchets plastiques. Cette usine est située à Kingabwa, dans la commune de Limete.



Gentiny Ngobila et les responsables de Clean Plast

Le chef de l'exécutif provincial, guidé par le responsable de l'entreprise Clean Plast, est passé dans les différents services. Au terme de la visite, Gentiny Ngobila s'est dit satisfait du travail que fait l'entreprise. Pour lui, c'est un grand défi que Clean Plast vient

de relever en partenariat avec la ville de Kinshasa. « C'est depuis deux ans que nous sommes en partenariat. Aujourd'hui, cette collaboration arrive à faire la collecte des déchets, c'est un pas très décisif que nous venons de franchir ici dans la ville

de Kinshasa », a souligné le gouverneur.

Gentiny Ngobila a invité, à cette occasion, les Kinois à collecter davantage les déchets, les plastiques, les sachets voire les cartons pour les vendre à cette entreprise dont le projet constitue, selon lui, une so-

lution au problème d'insalubrité que connaît la ville de Kinshasa

Le chef de l'exécutif provincial, cité dans une dépêche de la Cellule de communication de l'Hôtel de ville a, en outre, indiqué que dans quelques jours, il y aura une société turque qui va arriver à Kinshasa pour faire la collecte ainsi que l'assainissement de toute la ville. A en croire cette source, un partenariat sera conclu à cet effet entre les trois parties dont l'Hôtel de ville, Clean Plast et cette société, Albarack. « Ce tripartite va permettre de travailler d'une manière efficace afin d'assainir Kinshasa dans le souci de faire revêtir la ville de sa robe d'antan », a déclaré Gentiny Ngobila. Il a salué le sens de leadership du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, de promouvoir l'entrepreneuriat congolais et l'économie du pays.

L'usine Clean Plast, notamment, transforme principalement les bouteilles plas-

tiques et sachets, qu'elle recycle pour fabriquer des chaises, des seaux et tant d'autres choses en plastique. Avant cette visite à Kingabwa, le gouverneur Ngobila Mbaka a effectué, le même jour, une visite d'inspection sur l'avenue Bolonge, dans la commune de Masina, dont les travaux de réhabilitation ont débuté.

Pour le patron de la ville, cette avenue est d'une importance capitale pour les habitants de cette municipalité, car elle conduit vers l'hôpital de référence Roi Baudouin. Ce travaux sont inscrits dans le cadre du programme Tshilejelu lancé par le chef de l'État. Ils sont effectués par l'Office des voiries et drainage.

Sur place, le gouverneur de la ville a recommandé aux personnes qui vendent le long de cette avenue de quitter cet endroit et de rejoindre le marché construit dans les encablures de cette route.

Lucien Dianzenza

## PROVINCE DE LOMAMI

## Reprise exigée des émissions d'une radio à Kabinda

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) exige la reprise immédiate et inconditionnelle des émissions de radio «Tokomi wapi», station privée émettant à Kabinda, province de Lomami. L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, Observatoire de la Liberté de la Presse en Afrique (OLPA) exige la reprise immédiate et inconditionnelle des émissions de radio Tokomi Wapi, station privée émettant à Kabinda, province de Lomami.

Dénonçant le caractère hâtif et excessif de la mesure de suspension prise contre la radio «Tokomi wapi», Olpa appelle le ministre provincial en charge de la Communication à lever cette décision, qui porte gravement atteinte au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Olpa tient également à préciser que seul le régulateur public des médias, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, est habilité à prendre cette décision. Ceci, en conformité avec la loi du 10 janvier 2011.

Radio «Tokomi wapi», rappelle Olpa dans un com-

munié du 4 février, a été réduite au silence, un jour auparavant, consécutivement à une décision du ministre provincial de la Communication, Jean-Hilaire Kazadi Mutambayi, de suspendre le média jusqu'à nouvel ordre.

« Dans sa correspondance n° 027/CAB/PROGOU/LOM/2022 du 3 février 2022, il accuse la radio de troubler l'ordre public en province en diffusant des émissions qui prêchent le tribalisme et dont les animateurs tiennent des propos discourtois à l'endroit des autorités locales et nationales, créant ainsi une confusion entre les ethnies », a souligné cette organisation.

L'Olpa relève que cette suspension à durée indé-



Le siège de la radio «Tokomi wapi»

minée est intervenue peu après la diffusion sur les antennes de radio «Tokomi wapi» d'une émission dénommée «Face au public». Au cours de celle-ci, précise

cette organisation, Médard Ngoyi, le présentateur, et ses invités Anacleth Nzimbu et Belorme Poshi, respectivement député provincial de Lomami et coordinateur

du mouvement citoyen Mwana Mboka, ont longuement échangé sur les obstacles qui freinent le décollage de cette province.

L.D.

## INSÉCURITÉ

## Bilan de l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a promulgué la loi portant prorogation de l'état de siège pour une durée de quinze jours dans les provinces d'Ituri et du Nord-Kivu. Adoptée à la 38e réunion du Conseil des ministres, l'ordonnance-loi portant prorogation de l'état de siège a été rendue publique le 4 février 2022 à la Radiotélévision nationale congolaise.

La énième prorogation depuis l'instauration de la mesure inédite et exceptionnelle en mai 2021, indique le gouvernement, vise la consolidation des acquis des opérations antérieures et la poursuite des actions d'envergure en vue de mettre fin au terrorisme et restaurer l'autorité de l'Etat dans les provinces d'Ituri et du Nord-Kivu.

En cette période des vacances parlementaires, le Parlement a habilité le gouvernement à légiférer sur l'état de siège. L'insécurité ambiante dans la partie Est de la République démocratique du Congo a donc amené le président Félix-Antoine Tshisekedi à décréter cet état de siège au Nord-Kivu et en Ituri où des groupes armés et surtout le mouvement rebelle musulman ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF) -qui fait déjà partie du groupe terroriste Daesh (Etat islamique) depuis 2019- écument. La cruciale problématique de mettre fin à l'insécurité dans l'Est du pays a été une promesse de campagne de Félix Tshisekedi avant son élection à la magistrature suprême en 2018.

C'était le 6 mai 2021 qu'il avait pris cette mesure exceptionnelle, en nommant deux gouverneurs militaires dans les deux provinces, sur la base de l'article 85 de la Constitution. Cette disposition stipule que lorsque « des circonstances graves menacent d'une manière ou d'une autre l'indépendance et l'intégrité du territoire national et qu'elles provoquent l'interruption du fonctionnement des institutions, le président peut le proclamer ». Le chef de l'Etat a donc placé deux gouverneurs militaires, choisis par le gouvernement, qui sont d'anciens rebelles. Il s'agit du général Luboya Nkashama pour le Nord-Kivu, un ancien du groupe Rassemblement congolais pour la démocratie/Goma, et du général Constant Ndima Kongba, pour l'Ituri, ancien du Mouve-

ment de libération du Congo de l'ancien vice-président du pays et actuel allié de Félix Tshisekedi, Jean-Pierre Bemba.

**Avis partagés sur le bilan...**

Plusieurs mois après, les avis sont partagés sur le bilan de cette mesure visant à rétablir la paix et la sécurité, restaurer l'autorité de l'Etat dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Lors de son allocution à la 76e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le 21 septembre 2021 à New York, Félix Tshisekedi déclarait : « L'état de siège ne sera levé que quand les circonstances qui l'auront motivé disparaîtront ».

Brossant le bilan de quatre mois de cet état de siège, le chef de l'Etat a laissé entendre que l'administration des deux provinces par les deux officiers militaires a permis la neutralisation de plusieurs centaines de miliciens, la reddition de nombreux éléments des groupes armés, la récupération d'armes et des munitions par les Forces armées de la RDC (FARDC), le démantèlement de plusieurs réseaux de trafics illicites d'armes et munitions, des minerais, et de ravitaillement des groupes armés dans divers produits, la récupération de nombreuses localités dans l'Est du pays jadis sous occupation des rebelles, la libération de nombreux otages autrefois détenus par les groupes armés dont les ADF. Le président de la République a aussi évoqué la réouverture de certains axes routiers importants jadis sous contrôle des forces négatives, la réduction sensible des attaques contre la population civile. Même si, a-t-il toutefois reconnu, les terroristes, sous couvert des ADF et des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), opèrent encore dans l'Est du pays.

Le 29 septembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté le rapport de sa commission Dé-



Le président a nommé deux hauts cadres militaires comme gouverneurs du Nord-Kivu et de l'Ituri de sécurité mises à leur disposition ».

fense et Sécurité sur l'évaluation de l'état de siège, dont le bilan à mi-parcours a été jugé « mitigé ». « Il ressort de la conclusion que le bilan de trois mois de l'état de siège est pratiquement mitigé, il faut un recadrage sur le terrain en vue d'atteindre un meilleur résultat... Pour les députés nationaux, il faut que l'Etat congolais s'assume à travers des décisions courageuses en faveur de la population », a fait savoir à la presse le député national Gratien de Saint-Nicolas Iracan, élu de Bunia en Ituri.

**Le député a ajouté que parmi les recommandations, la plénière a demandé au gouvernement**

« de penser déjà à un plan de gestion de sortie de l'état de siège ». Le 1er novembre 2021, les élus du Nord-Kivu et de l'Ituri avaient boycotté la plénière de la chambre basse du Parlement, convoquée pour une onzième prorogation de l'état de siège. Pour eux, le bilan de cette mesure exceptionnelle prise par le président de la République était insatisfaisant sur le terrain. Ces députés nationaux avaient même exigé la démission des deux gouverneurs militaires pour

« incapacité à gérer les forces

leurs opérations ». Des sources de la Mission des Nations unies pour la stabilisation au Congo, l'on apprend que le nombre des éléments des groupes armés aurait baissé de plus de 3 000 à 120 dans l'Est. Et la Société civile dans l'ensemble a mis en exergue une montée sans précédent de massacres des civils en dépit de l'état de siège. En début octobre, l'ONG américaine Human Rights Watch a parlé de plus de 700 civils tués dans les deux provinces depuis la proclamation de l'état de siège. Le Groupe d'étude sur le Congo a rendu publics, le 19 octobre dernier, les résultats d'un sondage sur l'état de siège, en indiquant que « 63 % des Congolais estiment que l'état de siège est une bonne chose, et une majorité des sondés (53%) pense même que cette mesure conduira à l'éradication totale des groupes armés dans l'Est, 47 % des personnes interrogées sont d'avis que l'état de siège a amélioré la situation, 31% la jugent inchangée et 11% estiment que l'état de siège a détérioré la situation ». L'état de siège est une mesure inédite en RDC depuis l'émergence de l'insécurité et de l'instabilité dans l'Est du pays au milieu des années 1990.

Le nombre des éléments des groupes armés en baisse

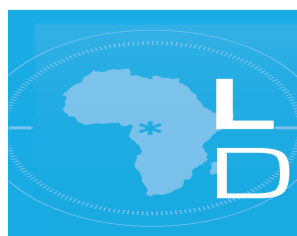
Cependant, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), de son côté, a dans un sens confirmé les propos du président Tshisekedi, en notant des améliorations sur le plan sécuritaire dans les deux provinces en état de siège. « L'état de siège a permis de mettre sur pied un cadre permanent permettant à l'Etat d'agir contre les groupes armés et a favorisé un mouvement de reddition de certains combattants. Il a également permis la sécurisation de certains axes routiers et la libération de certaines localités de la présence des groupes armés », a soutenu Aziz Abdoul Thioye, directeur du BCNUDH lors d'une conférence de presse à Kinshasa.

Mais comme un bémol, il a ajouté : « Les violations et atteintes aux droits de l'homme documentées dans les provinces en état de siège n'ont pas diminué de façon significative et de nombreux défis continuent de se poser en ce qui concerne, notamment, les violations commises par les militaires des FARDC dans le cadre de

Martin Engimo

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

**regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr**



**LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

## PRÉSIDENTE TOURNANTE DE L'UA

## Macky Sall succède à Félix Tshisekedi

« Renforcer la résilience en nutrition sur le continent africain : accélérer le capital humain, le développement social et économique », tel est le thème de la nouvelle mandature de l'Union africaine (UA), laquelle est désormais assumée par le président sénégalais, Macky Sall, qui a reçu le 5 février des mains du président sortant, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, son bâton de commandement.

Le président de la République démocratique du Congo a terminé son mandat dédié à la culture et au patrimoine africain. Ce qui ne l'a pas empêché, durant celui-ci, de se consacrer aux autres dossiers chauds du moment liés notamment à la santé, covid 19 oblige, aux conflits sur le continent, au climat, à la promotion du genre, de la jeunesse, à la culture proprement dite ainsi qu'aux questions économiques et sécuritaires.

C'est assis sur sa chaire que le président Félix Tshisekedi a ouvert la session ordinaire de la 35e assemblée générale de l'UA. Ensuite, il a passé le bâton à son successeur, Macky Sall, le président sénégalais à qui il a remis les attributs de sa présidence pour l'exercice 2022-2023.

Juste après avoir laissé sa place à son successeur, le président Tshisekedi a tenu à souligner, dans son allocution, l'une des grandes réussites de sa



Le passage de témoin entre Félix Tshisekedi et Macky Sall

mandature, à savoir la création du Grand Prix panafricain de littérature, en attribuant, séance tenante, le prix à la première lauréate qu'est Oswald Lewat,

d'origine camerounaise. Une fois installé dans son siège de président en exercice de l'UA, Macky Sall a adressé ses premiers mots de remerciement à son prédécesseur pour l'œuvre accomplie et demandé à la plénière de le plébisciter « Champion de la masculinité positive », pour souligner son engagement sans faille, en faveur de la lutte qu'il mène contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Alain Diasso

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Lupopo soumet Etoile du Kivu à Lubumbashi

Le FC Saint-Eloi Lupopo a été plus fort que l'Etoile du Kivu, le 3 février au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de la commune de la Kenya, à Lubumbashi.



FC Saint-Eloi Lupopo

Le club bleu et or du chef-lieu de la province de Haut-Katanga l'a emporté face au club de Bukavu par deux buts à zéro, dans une partie qui comptait pour la 16e journée de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Josué Kazema (13e mn) et le Gabonais Junior Bayano (87e sur penalty) ont inscrit les deux buts des Cheminots du Grand Katanga. Grâce à cette victoire, le club entraîné par le technicien français Christian Bracconi conforte sa troisième place avec désor-

mais trente-sept points engrangés au terme de seize matches disputés, derrière Mazembe premier avec quarante-cinq points et V.Club, deuxième avec quarante points. Lupopo, dirigé cette saison par le gouverneur du Haut-Katanga, Jacques Kyabula, est décidé à revenir dans une compétition africaine interclubs. La défaite naturellement deserte l'Etoile du Kivu, 16e au classement provisoire du championnat avec douze points en quatorze matches joués.

Martin Enyimo

## BARRAGES DE LA CDM 2022

## La RDC accueillera le Maroc au match aller

Le match aller des barrages de la Coupe du monde (CDM) Qatar 2022, entre les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) et les Lions d'Atlas du Maroc, se déroulera au stade des Martyrs de Kinshasa, entre temps fermé aux rencontres internationales pour raison des travaux de réhabilitation. Cependant, la Confédération africaine de football (CAF) a accédé à la demande la Fédération congolaise de football association (Fécofa) d'organiser cette rencontre dans ce temple du football du pays.



Le stade des Martyrs à Kinshasa

La notification de la CAF à cet effet est parvenue au secrétaire général de la Fécofa, Belge Situatata, le 4 février. L'instance faîtière du football africain, indique le site web officiel de la Fécofa, n'a approuvé le stade des Martyrs que temporairement, sous réserve de la poursuite des travaux

de mise à niveau et de rénovation. 25 000 places seulement sont réservées aux spectateurs, au regard des sièges installés. Fermé pour des travaux, le stade des Martyrs a été provisoirement ouvert après la pose de la pelouse synthétique et quelques travaux pour accueillir

les deux dernières journées des éliminatoires de la CDM et quelques rencontres interclubs de la CAF. Quant au match aller des barrages, la RDC jouera le 21 mars contre le Maroc à Kinshasa, avant le match retour le 29 mars en terre chérifienne.

M.E.

## MALI

## Hervé Morin veut le retrait de la France «sans accord politique»

L'ancien ministre français de la Défense estime que le schéma actuel au Mali se rapproche de ce que la France a connu en Afghanistan. L'Union européenne (UE), de son côté, invite les autorités maliennes à la désescalade.

Hervé Morin a comparé la situation au Mali à celle de l'Afghanistan. « On a un schéma qui s'approche chaque jour de plus en plus de ce que l'on a connu en Afghanistan », a indiqué l'ancien ministre de la Défense. « On est arrivé pour combattre le terrorisme et reconstruire un Etat sur un accord politique et on apparaît de plus en plus comme une force d'occupation », a-t-il déploré.

Pour lui, « continuer à déployer des forces importantes, sans accord politique, quels que soient les moyens déployés, l'équation est impossible. Il y a un moment il faut en tirer les conclusions ». Hervé Morin estime que la situation politique interne au Mali oblige à mettre fin à l'opération Barkhane. Il évoque « un espace gigantesque et un accroissement des forces terroristes ». En cela, « On ne peut pas installer quelque chose de durable et de stable si les conditions ne sont pas réunies dans le pays », explique-t-il. La France n'a pas « réussi son but de guerre et de ce fait ne peut rester présente au Mali contre l'avis des autorités locales », souligne l'ancien ministre. « Le renvoi de l'ambassadeur de France est une rupture. Quelle autre solution avons-nous que de nous retirer ? Barkhane doit

être revue de fond en comble, il nous faut nous replier sur le Niger pour pouvoir intervenir en cas d'urgence », propose-t-il.

Pourtant, « on ne retire pas 5000 hommes du jour au lendemain, il faut faire ça dignement et proprement, pour arriver à rapatrier nos moyens. Ce sont des opérations très lourdes », conclut Hervé Morin.

### Débattre de la question au Parlement français

Un débat va être organisé au Parlement français pour aborder la question de la présence française au Mali, a fait savoir, le Premier ministre, Jean Castex, devant le Sénat. Cette annonce intervient après l'expulsion de l'ambassadeur de France par les autorités maliennes. « La situation au Mali et au Sahel en général est extrêmement préoccupante », a reconnu le chef du gouvernement, pour qui la solution réside dans « la recherche d'une réponse multilatérale avec les États africains principalement concernés ». Il estime néanmoins que « ce n'est pas simplement un problème franco-malien, c'est un problème du Mali dans la lutte contre le terrorisme international ». La date du débat n'est pas connue à ce stade mais pour-

rait intervenir rapidement, le mandat d'Emmanuel Macron s'achevant en avril prochain.

Quant au Haut représentant de l'UE, il a invité les autorités maliennes à la désescalade en adoptant des gestes concrets et en reprenant le dialogue. L'UE a rappelé qu'elle est pleinement engagée pour la paix et la stabilité au Sahel, à la demande des Etats et en soutien aux populations, et elle fait part de son soutien et de sa solidarité avec la France et déplore la décision des autorités de transition maliennes, et appelle les autorités maliennes « à la retenue plutôt qu'à la répétition de comportements inacceptables vis-à-vis de ses partenaires européens, comme le Danemark, dont le contingent vient de faire l'objet d'une décision de renvoi sur la base de motifs infondés ». L'UE rappelle, par ailleurs, sa solidarité avec les positions prises par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest et l'adoption de mesures restrictives contre les contrevenants à l'achèvement de la transition politique au Mali.

Les autorités maliennes ont conditionné désormais toute présence d'une force militaire étrangère sur leur territoire par une signature d'un accord avec le président Assimi Goita.

Noël Ndong

## UKRAINE

## Vladimir Poutine et Xi Jinping d'une même voix face à Joe Biden

En froid avec Washington, Vladimir Poutine et Xi Jinping ont jugé l'influence américaine négative pour la paix, juste avant de célébrer l'unité mondiale aux Jeux olympiques de Pékin.



La rencontre des présidents russe et chinois intervient dans un contexte de tensions avec les Occidentaux autour de l'Ukraine et d'un boycott diplomatique des JO d'hiver de Pékin, à l'initiative des Etats-Unis. Les deux alliés ne s'étaient pas vus en tête-à-tête depuis le début de la pandémie. Et cette rencontre était pour Xi Jinping sa première avec un dirigeant étranger depuis près de deux ans. A l'issue de leur entretien dans une résidence d'Etat de Pékin, la Chine et la Russie ont publié une déclaration commune pour dénoncer l'influence américaine et le rôle des alliances militaires occidentales en Europe comme en Asie, les jugeant déstabilisatrices. Dans le viseur : l'administration du président américain Joe Biden, qui a entrepris de resserrer les rangs des alliés occidentaux après les divisions de l'ère Trump.

Evoquant « une approche de guerre froide », les deux pays se disent « opposés à tout élargissement futur de l'Otan » et dénoncent « l'influence négative pour la paix et la stabilité » des Etats-Unis dans la région Asie-Pacifique.

L'an dernier, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg avait plaidé pour une adaptation de l'Alliance face aux nombreux défis posés par Pékin. L'Otan est également pour la Russie au centre de la crise en Ukraine. Les Occidentaux dénoncent les quelque 100.000 militaires russes déployés depuis des semaines à la frontière de son voisin pro-occidental. La Russie dément toute volonté d'invasion et affirme vouloir seulement garantir sa sécurité, alors que Washington prévoit d'envoyer 3.000 militaires en renfort en Europe de l'Est. Pour sa sécurité, Moscou exige notamment que l'Otan s'engage à refuser une adhésion de l'Ukraine, une demande que rejettent les Occidentaux. Pékin et Moscou se disent par ailleurs préoccupés par la création en 2021 de l'alliance militaire des Etats-Unis avec le Royaume-Uni et l'Australie (Aukus).

Lors de son entretien avec Xi Jinping, le président russe a salué les relations d'une qualité « sans précédent » de son pays avec la Chine, selon des propos retransmis à la télévision russe. Un « exemple de relation digne, où chacun aide et soutient l'autre dans son développement », a-t-il estimé. La rencontre va permettre « d'injecter plus de vitalité » entre les deux pays, a souligné le président chinois, cité par l'agence Chine nouvelle.

Vladimir Poutine a évoqué vendredi la préparation d'un nouveau contrat de fourniture de 10 milliards de m3 de gaz naturel à la Chine en provenance de l'extrême-orient russe.

Julia Ndeko

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,

de la Tradition

à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (M'pila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

# Tedros Adhanom Ghebreyesus connaît un premier mandat le plus tumultueux de l'agence

Le premier mandat de Tedros Adhanom Ghebreyesus à la tête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se classe parmi les plus tumultueux des soixante-dix ans d'histoire de l'agence onusienne.

L'Éthiopien a pris ses fonctions en 2017, devenant le premier Africain à diriger l'OMS. Un an plus tard (2018), l'épidémie Ebola va éclater dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), obligeant l'OMS à coordonner une opération de réponse complexe au milieu d'un conflit actif. Puis en 2020, la pandémie de covid-19 explose à travers le monde, poussant l'OMS dans une confrontation géopolitique entre la Chine et l'administration de l'ancien président américain Trump, qui va annoncer son intention de se retirer. En septembre 2020, The New Humanitarian et la Fondation Thomson Reuters vont révéler que la réponse de l'OMS à Ebola en RDC était en proie à des abus sexuels, obligeant l'OMS à créer une commission indépendante, qui va confirmer les allégations.

Novembre 2020, le gouvernement éthiopien va lancer une campagne militaire dans le Tigré, une région dont le patron de l'OMS est originaire. Il va critiquer le gouvernement pour les blocages de l'aide. Récemment, le représentant éthiopien de l'OMS a tenté de prononcer un discours anti-Tedros, mais il a été interrompu par le président du Conseil d'administration de l'OMS. Pour son abnégation, sa célérité, sa loyauté et sa gestion des crises, un scrutin secret a confirmé un soutien quasi unanime à l'Éthiopien pour conduire probablement

l'OMS pour un deuxième mandat. Malgré les pressions, le chef de l'OMS a su s'assurer que les réformes de sauvegarde empêchent que quelque chose de similaire au scandale de la RDC ne se reproduise. L'OMS est également confrontée à une crise de financement majeure et doit convaincre les Etats membres à l'augmentation des contributions statutaires. L'initiative de fournir des vaccins covid-19 aux pays à faible revenu à court d'argent oblige à repenser le rôle mondial de l'OMS.

## Les priorités à venir de l'OMS

Seul candidat au poste de chef de l'OMS, le directeur général sortant a énoncé ses priorités dans les cinq années à venir.

L'Organisation « continuera d'être ouverte à tout examen » dans le but de démontrer son engagement en matière de responsabilité et de transparence à travers une commission indépendante et en engageant un enquêteur externe à la suite de signalements d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels lors de la riposte à Ebola en RDC. Concernant le changement climatique et la santé, ils ont toujours été ses priorités, a-t-il déclaré, rappelant que cinquante pays avaient signé l'engagement de développer des systèmes de santé résistants au climat, lors de la COP 26 à Glasgow, en Ecosse, mais conscient que « cinquante pays ne suf-



Tedros Adhanom Ghebreyesus

firont pas. Mais ce qui est un bon début ». Abordant les maladies non transmissibles et la mortalité, le patron de l'OMS a souligné l'importance des soins de santé primaires, affirmant qu'ils devraient pouvoir aider les gens à mener une vie saine, y compris dans la gestion de l'obésité ou l'arrêt du tabac. Concernant le financement de l'OMS, il a souligné que le ren-

forcement de la mobilisation des ressources était sa priorité depuis son entrée en fonction en 2017. Les États membres ont soutenu les propositions actuelles visant à augmenter progressivement leurs contributions pour couvrir 50% de son budget de base d'ici à 2029. En réponse aux changements suggérés à l'architecture de la santé mondiale et sur la manière dont

il prévoit de garantir que l'OMS continuera à jouer un rôle central à cet égard, il a déclaré que l'agence des Nations unies avait pour mandat de jouer un rôle de rassembleur et de coordination dans le domaine de la santé mondiale, et que « nous [l'OMS] nous considérons en fait comme des coordinateurs entre égaux ».

Noël Ndong

## COVID 19

# Le premier vaccin à ARN messenger produit en Afrique

Une société de biotechnologie sud-africaine a annoncé la fabrication du premier vaccin à ARN messenger contre la covid-19 sur le continent africain.

La société Afrigen Biologics and Vaccines est basée au Cap, en Afrique du Sud, et dirige le projet pilote, soutenu par l'Organisation mondiale de la santé et l'initiative Covax. « A l'échelle du laboratoire, nous disposons d'un vaccin que nous devons maintenant tester », a déclaré la directrice générale d'Afrigen, Petro Terblanche. Les tests sur les animaux commenceront le mois prochain et les études sur les humains débiteront vers novembre 2022.

Les chercheurs d'Afrigen ont séquencé le code génétique publiquement disponible que Moderna avait utilisé pour concevoir son

vaccin, puis ont fabriqué l'ADN, l'ARN et leur propre produit. « Nous sommes les premiers à utiliser la séquence développée par l'Université de Stanford et utilisée par Moderna pour son vaccin, afin de concevoir et développer un vaccin produit à l'échelle du laboratoire », a déclaré Petro Terblanche en précisant que le processus de la conception jusqu'à une formule finale était terminé. « Il s'agit de la première étape importante qui permettra aux pays à revenu faible et intermédiaire de produire eux-mêmes des vaccins », a-t-elle ajouté.

Le Medicines Patent Pool, orga-

nisation de santé publique dédiée aux brevets sur les médicaments et soutenue par les Nations unies, a accordé une subvention de 39 millions d'euros. Ce financement permettra de couvrir les travaux du pôle de transfert de technologie pendant cinq ans, jusqu'en 2026. Ce soutien à Afrigen et à ses partenaires africains devrait permettre d'accroître la capacité de fabrication locale et contribuer à réduire les inégalités en matière de vaccin contre la covid-19.

L'Afrique est le continent le moins vacciné au monde. Plus d'un an après l'administration des premiers vaccins contre la covid-19 et deux ans après le début de la

pandémie, seulement 11,3 % des Africains ont été complètement immunisés. À ce jour, seulement un pour cent des vaccins utilisés en Afrique est produit sur le continent.

## La pandémie a entamé une décrue dans le monde

Avec 3,03 millions de contaminations enregistrées chaque jour dans le monde, l'indicateur baisse pour la première fois (-10% par rapport à la semaine précédente) après quinze semaines de hausse. La plupart des régions du monde ont ainsi vu leur situation s'améliorer. C'est le cas de la zone Etats-Unis/Canada

(-38%), de l'Afrique (-21%), de l'Asie (-16%), de la zone Amérique latine/Caraïbes (-13%) et du Moyen-Orient (-4%). La situation est quasi-stable en Europe (+1%).

Au plan mondial, le nombre de décès quotidiens augmente pour la quatrième semaine consécutive (+16%), à 10 507 morts par jour. Mais alors que la vague Omicron a enregistré, à son pic, quatre fois plus de contaminations quotidiennes qu'au plus fort des vagues précédentes, les décès quotidiens restent, eux, très inférieurs à leur record de janvier 2021 proche des 15 000.

Julia Ndeko avec AFP

## SOMMET UE-UA

## Brazzaville et Paris harmonisent leurs stratégies

Les préparatifs du 6<sup>e</sup> sommet Union européenne (UE)-Union africaine (UA), prévu les 17 et 18 février à Bruxelles, en Belgique, ont été au centre d'une séance de travail le 4 février à Brazzaville, entre le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, et l'envoyé spécial de la présidence française du Conseil de l'UE, Alain Holleville.

Accompagné des ambassadeurs de France, François Barateau, et de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo, Alain Holleville est venu échanger avec les autorités congolaises sur les préparatifs du prochain sommet UE-UA, la manière dont les travaux sont organisés et surtout ce que les deux parties entendent faire ensemble. « *Ce que nous entendons faire ensemble, je crois de façon partagée, c'est d'avoir un sommet qui consacre, renforce et renouvelle le partenariat entre l'UA et l'UE. Un sommet qui débouche sur les engagements politiques forts, concentrés sur les priorités et sur la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives avec un mécanisme de suivi qui permettra de s'assurer que les engagements réciproques seront tenus d'une manière efficace et concrète* », a ex-



Les deux parties pendant la séance de travail / Adiac

pliqué le diplomate français à la presse, précisant qu'une telle réunion devrait consacrer la relation toute particulière entre l'espace européen et l'espace africain. Quant à l'apport attendu du Congo, l'émissaire du président français a rappelé que chaque pays devrait, avec son analyse et ses propres projets, alimenter une position africaine unie

de façon que l'UA s'exprime d'une seule voix. Les institutions européennes et les Etats membres de l'UE, dont la France assure la présidence tournante pendant six mois, devraient eux aussi œuvrer à présenter une position unie. « *Ces deux positions unies doivent déboucher sur une déclaration politique commune et un certain nombre d'en-*

*gagements autour des projets concrets, réalisables et identifiés* », a conclu Alain Holleville.

Notons que l'Afrique est l'une des priorités du président français, Emmanuel Macron. Le sommet qui se tiendra dans deux semaines vise, entre autres, à mettre en place avec l'Afrique une alliance ambitieuse et tournée vers l'avenir. Le but

étant de bâtir un espace de solidarité, de sécurité, de prospérité durable et de stabilité. Ce sommet devrait se concentrer sur la mise en valeur de projets ambitieux et structurants, appuyés par un paquet d'investissements Afrique-Europe, autour du triptyque prospérité, paix et sécurité, migrations et mobilité.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## Entrepôts achalandés

Armes sophistiquées en quantité, soldats et forces spéciales en nombre, antagonismes avérés, prétention de supériorité chevillée au corps : devrait-on s'étonner un seul instant que les grandes puissances s'écharpent comme elles le font ces derniers temps à travers déclarations et communiqués hargneux ? Le bref état des lieux des forces dressé ci-haut n'est-il pas un indice suffisant montrant que le scénario d'un conflit armé d'ampleur entre elles est écrit d'avance ? On s'interroge.

Plus de trente ans après la chute du mur de Berlin qui symbolisait la rivalité Est-Ouest, la communauté des nations n'a pas su proposer mieux en termes de pacification des relations internationales. Bien au contraire, les foyers de tensions se sont multipliés partout, les recherches en armements ont

progressé, les fondations démocratiques se sont fissurées, l'incertitude croît au quotidien et rien ne garantit que le jour prochain se lèvera et se couchera sans qu'une mauvaise nouvelle ajoute à la morosité ambiante.

Il en est ainsi du jeu de guerre qui se joue à la frontière russo-ukrainienne depuis plusieurs mois. Les potentiels belligérants que sont la Russie, l'Ukraine, les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe multiplient des initiatives diplomatiques afin de ne pas rompre le fil du dialogue. Ils déclarent tout autant se préparer au pire et donnent à voir à travers une exceptionnelle démonstration de force qu'ils ne manquent pas de moyens logistiques pour conduire les hostilités. Loin d'être à court d'idées sur l'évaluation de leur potentiel militaire, les puissances en présence ne peuvent cependant chiffrer avec exacti-

tude le nombre de civils qu'elles enseveliraient sous leurs bombes, le nombre de sans-abris et de déplacés qu'ils feront.

Pour défendre ses alliés de l'Alliance atlantique, à la porte de laquelle frappe Kiev, les Etats-Unis acheminent des troupes dans les pays frontaliers de l'Ukraine. Pour sa part, la Russie amasse des soldats à la frontière avec son voisin, plus de 100 000 selon les sources, car elle dit redouter un encerclement par l'Otan. L'actualité brûlante de ces dernières semaines n'est donc pas exclusivement les Jeux Olympiques de l'hiver qui ont démarré le 4 février en Chine. Elle repose aussi sur l'éventualité de la guerre qui pourrait éclater à tout instant entre la Russie et l'Ukraine. Quand on voit l'obstination des parties, on a parfois le sentiment qu'elles ont tellement développé leurs arsenaux qu'il leur plairait

d'en tester la performance sur le terrain.

C'est une vérité toute crue : la course aux armements a toujours rythmé les relations entre les grandes puissances. Héritiers de la confrontation géostratégique Est-Ouest, les Etats-Unis et la Russie se parent constamment du sens de la mesure. Chaque fois qu'ils l'ont voulu, les deux pays se sont toujours rencontrés pour signer un accord de non-prolifération des armes dangereuses, ce qui leur permet d'être les garants de l'équilibre du monde. Sauf à considérer qu'ils voudraient à tout prix éprouver leurs nouvelles armes pour se débarrasser des stocks débordant leurs entrepôts, Russes et Américains peuvent très bien aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, décréter la fin de la surenchère militaire qu'alimente leur antagonisme en Europe.

Gankama N'Siah



## IMMOBILIER

# Nécessité d'un partenariat public-privé pour améliorer l'accès aux logements

Les premières rencontres nationales de l'immobilier et de l'urbanisme qui se sont ouvertes le 4 février à Kintélé, la banlieue nord de Brazzaville, visent à replacer la problématique de l'habitat au cœur du débat public. Le gouvernement congolais entend ainsi impliquer les sociétés immobilières et les banques de crédit en vue de renforcer le secteur immobilier.

L'urbanisation galopante et l'accès aux logements pour les familles constituent un véritable défi de développement socio-économique en République du Congo, dont environ 70% de la population nationale vivant à Brazzaville et Pointe-Noire. L'habitat informel représente 90% du parc de logements, selon une récente étude de la Banque mondiale, ce qui ne permet pas de maîtriser la planification d'une construction formelle, de qualité ou durable.

L'acquisition du foncier aménagé est l'une des principales difficultés enregistrées au Congo, puisque les coûts des terrains sont élevés, de même que les frais d'enregistrement de la propriété. La procédure d'obtention du titre foncier demeure longue et coûteuse, alors que les coûts des matériaux de construction continuent de flamber. La main-d'œuvre des chantiers est, quant à elle, abordable mais reste peu formée à l'utilisation des technologies de construction.

À cela il faut ajouter les difficultés liées à l'accès au financement, moins d'un quart des ménages bénéficie de services bancaires et seulement 2,8% d'entre eux d'un crédit hypo-



Photo de familleAdiac

thécaire. Les experts ont décrit l'inefficacité de La Banque congolaise de l'habitat (BCH) qui ne parvient pas à accomplir son rôle et de la non-opérationnalisation du Fonds national de l'habitat. L'encours total des prêts hypothécaires

cours des assises de Kintélé, ayant réuni des cadres et experts nationaux (des professionnels de l'immobilier, des urbanistes, architectes, environnementalistes, élus locaux, universitaires). Cette activité vise tout d'abord à mobiliser

## Faire face à l'urbanisation incontrôlée

En effet, la promotion immobilière figure parmi les six axes prioritaires du nouveau Plan national de développement 2022-2026. Pour le ministre

lences urbaines. « Il nous faut relever le défi d'un urbanisme qui ne compromet pas les activités agropastorales et l'environnement », a-t-il indiqué. Le pays peut compter sur l'accompagnement de ses partenaires du système des Nations unies, notamment de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et du Programme des Nations unies pour le développement qui ont réitéré leurs engagements de soutenir les actions de l'État. L'Unesco veut partager son expérience de "Villes intelligentes" utilisant le digital pour améliorer la qualité des services urbains et réduire leurs coûts.

En lançant les travaux des premières rencontres nationales dédiées à l'immobilier et l'urbanisme, Firmin Ayessa, le ministre d'État, de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, a insisté sur le rôle prépondérant de l'État dans le secteur de l'habitat. Il s'agit surtout du système tripartite mis en place avec l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains, la Société nationale de promotion immobilière et la BCH.

Fiacre Kombo

## « Il nous faut relever le défi d'un urbanisme qui ne compromet pas les activités agropastorales et l'environnement »

représente moins de 15 milliards FCFA/an au Congo, tandis que les crédits immobiliers ne représentent plus que 1,5% du total des crédits alloués.

Ces préoccupations devraient dominer les discussions au

les principaux acteurs du secteur et à définir les rôles de chacun dans l'optique de l'atteinte de l'objectif « d'assainir et moderniser les lieux de vie de la population » prôné par le chef de l'État.

de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, l'État congolais doit pouvoir faire face à l'urbanisation incontrôlée, aux inégalités sociales et spatiales à la base des vio-

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

## Le nouveau commandant de l'EMPGL installé

Nommé par décret n°2021-564 du 25 décembre 2021, le colonel Camille Serge Oya a pris son commandement le 3 février à Brazzaville après son intronisation par le commandant des Ecoles des forces armées congolaises, le général de brigade Charles Batandi.

« Officiers, sous-officiers, militaires de rang, enfants de troupe, personnel civil de l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), à compter de ce jour, vous reconnaissez comme commandant de l'EMPGL, le colonel Camille Serge Oya, ici présent. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution du règlement militaire, l'observation des lois de la République et le succès des Forces armées congolaises (FAC), conformément à la Constitution », a déclaré le général de brigade Charles Batandi, commandant des écoles des FAC, présidant la cérémonie.

Le colonel Camille Serge Oya remplace à ce poste le colonel Raphaël Ngoubou, appelé à d'autres fonctions. Connaissant l'ampleur de la tâche qui l'attend, il a indiqué qu'il s'agira de veiller à ce que l'EMPGL demeure un établissement d'élite. « Ceux qui sont passés avant moi ont fait un gros travail. Je ne dis pas que je vais faire mieux qu'eux, je dis plutôt que je vais faire aussi bien qu'eux, pour que l'école continue à rester une école d'élite », a promis le nouveau commandant de l'EMPGL, le colonel Camille Serge Oya.

Guillaume Ondze

## LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

## Les jeunes de Ouenzé plaident pour la création d'emplois

Afin de trouver des solutions aux différentes formes de violences à Brazzaville, le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a recueilli, le 4 février, les avis des habitants de Ouenzé.

Au cours de la rencontre citoyenne, des propositions allant dans le sens de l'éradication du banditisme en milieu urbain ont été faites. Les principaux acteurs ont demandé que l'État s'y implique profondément. Selon les participants à ce moment d'échange, il est impérieux que les conditions soient créées pour orienter les jeunes vers le bon sens.

« Apprenez-nous à pêcher et vous verrez que ce phénomène va disparaître. C'est la pauvreté, l'oisiveté et le manque de pers-





Des participants à la rencontreAdiac

pective qui entraînent souvent les jeunes à utiliser la force et la brutalité pour survivre. C'est difficile de vivre sans garantie financière. Il est important de créer les conditions pour que les jeunes se retrouvent, d'une manière ou d'une autre », a indiqué un participant.

Ces moments d'échange qui réunissent les chefs de quartier, la

société civile, la force publique et les jeunes permettent au haut-commissariat de récolter les avis et propositions des acteurs puis des victimes des actes de banditisme, tout en notant les orientations des responsables de quartier. Ces propositions seront présentées aux autorités compétentes.

Rude Ngoma

	Banque des États de l'Afrique Centrale Secrétariat Général Direction de l'Organisation et des Projets		THE WORLD BANK IBRD • IDA   WORLD BANK GROUP
---	---	---	---

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368**

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)  
Services Centraux de la BEAC  
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun  
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

*Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet*

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun  
Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368  
Don IDA n° : 62290  
Titre de services : Services de consultants pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en vue de l'acquisition, du déploiement et de la mise en œuvre d'une Solution de Compensation Automatisée Universelle des paiements de détail (ACH) de la zone CEMAC  
Bénéficiaire : BEAC

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**  
**N° 027/BEAC/UGRIF/PRCIFRC/2022-MI**

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a obtenu un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie dudit crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de *services de consultants pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en vue de l'acquisition, du déploiement et de la mise en œuvre d'une Solution de Compensation Automatisée Universelle des paiements de détail (ACH) de la zone CEMAC (SYSTAC2)*.

2. **Mission du consultant :**

Dans le cadre de la modernisation des systèmes des paiements, il est prévu la mise en œuvre d'un système automatisé de compensation universel (Système de Télécompensation en Afrique Centrale – SYSTAC2), traitant tous les instruments ou moyens de paiement de détail, à savoir les chèques, les avis de prélèvement, les virements traditionnels, les virements instantanés et les cartes de paiement (solution ACH Universel). A cet égard, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a défini les spécifications techniques et fonctionnelles de ses besoins à travers un dossier d'appel d'offres (DAO) qu'elle compte lancer immédiatement. Par conséquent, elle sollicite un accompagnement dans le choix du fournisseur de la nouvelle solution et le pilotage des étapes de réalisation ou de mise en œuvre dans ses aspects organisationnels, fonctionnels et techniques respectant les normes, standards et bonnes pratiques du génie logiciel. La mission du consultant consistera donc à :

- Assister la BEAC dans le processus de sélection et le choix du fournisseur éditeur-intégrateur de la solution à retenir, notamment dans l'évaluation des offres ;
- Assister la BEAC dans le suivi et la validation des résultats des travaux ;
- Assister la BEAC dans le suivi de la mise en œuvre de la solution du système, de la conception jusqu'à son déploiement par le fournisseur retenu ;
- Œuvrer au renforcement de compétence en suivi et pilotage de projet en faveur des membres de l'équipe projet.

La durée de la mission est estimée à seize (16) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de mars 2022.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse [www.beac.int](http://www.beac.int).

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le cabinet doit être spécialisé en systèmes d'information et Système et Moyens de Paiement. Il doit faire preuve d'une solide expérience au cours des dix (10) dernières années dans le suivi et l'accompagnement au déploiement d'une solution systémique et disposer d'une bonne connaissance en matière d'exploitation, installation et paramétrage d'une chambre de compensation instantanée. En outre, il doit disposer de ressources suffisantes, notamment en personnel pluridisciplinaire qualifié répondant aux critères précités pour la conduite de la mission.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives. Par conséquent, ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant telle que décrite dans le « Règlement ».



De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 22 février 2022.

Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)  
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN  
Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208, Email : [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int) copie [otoumou@beac.int](mailto:otoumou@beac.int)

Yaoundé, le 01<sup>er</sup> février 2022  
Le Coordonnateur du Projet

	PSP des États de l'Afrique Centrale Secrétariat Général Direction de l'Organisation et des Projets		THE WORLD BANK IBRD • IDA   WORLD BANK GROUP
---	--	---	---

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368**

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF)  
Services Centraux de la BEAC  
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun  
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

*Commission de Passation des Marchés - Composante BEAC*

**Avis d'Appel d'Offres**  
**N° 003/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F**

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun  
Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368  
Acheteur : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun  
Pays : Cameroun  
Crédit IDA n° : 62290  
Titre de services : Conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de la CEMAC (SYSTAC2)  
AAO N° : 003/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F  
Emis le : 1<sup>er</sup> février 2022

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer les activités du Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de la CEMAC.

2. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), en charge de la coordination du Projet, sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir une solution intégrée à la BEAC. Il s'agit de remplacer le système actuel SYSTAC (Système de Télécompensation en Afrique Centrale) par un système de télécompensation centralisé, universel, unique, traitant tous les moyens de paiement, y compris les cartes et les virements instantanés de la monnaie électronique, fonctionnant en temps réel et capable de s'intégrer dans un écosystème de paiement transfrontaliers en Afrique et ce, conformément aux standards internationaux (fonctions couvertes, procédures de traitement, procédures sécuritaires, performances). Il s'agira d'un système unique pouvant être composé de plusieurs modules spécifiques distincts, notamment d'une chambre de compensation automatisée ACH, d'un Switch monétique pour les cartes de paiement, d'un Switch monétique pour les virements ou paiements instantanés. Ce système s'inscrit dans le cadre du projet global de « Modernisation des Systèmes et Moyens de Paiement », en particulier,

le volet sur la modernisation du système sécurisé de transfert des paiements de l'Afrique Centrale. C'est dans cette optique que la modernisation de SYSTAC devrait s'arrimer aux récentes évolutions de l'industrie de paiement de détail/de masse qui intègre le paiement instantané, la compensation en temps réel, etc...

3. La procédure sera conduite par une mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO), telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de juillet 2017 révisé en novembre 2017 de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email : [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int) (ou [sarw\\_adoum@yahoo.fr](mailto:sarw_adoum@yahoo.fr)) et [otoumou@beac.int](mailto:otoumou@beac.int) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au siège de la BEAC à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 9 heures à 13 heures, heure de Yaoundé.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé, en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, au prix de soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros non remboursables, payables par virement, chèque ou en espèces. Après paiement de cette somme, le dossier d'appel d'offres est remis à main propre à l'acheteur au siège de la BEAC ou envoyé par voie électronique à son adresse.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 mars 2022 à 12 heures (heure de Yaoundé). La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le 17 mars 2022 à 13 heures (heure de Yaoundé).

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie de l'offre.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)  
736, Avenue Monseigneur Vogt, BP 1917, Yaoundé / Cameroun  
UGRIF, 12<sup>ème</sup> étage, Porte 1207  
Monsieur le Coordonnateur du Projet  
Téléphone : +237 222 23 40 30/60  
Télécopie : +237 222 33 29  
[adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int) (ou [sarw\\_adoum@yahoo.fr](mailto:sarw_adoum@yahoo.fr)) avec copie à [otoumou@beac.int](mailto:otoumou@beac.int)

Yaoundé, le 1<sup>er</sup> février 2022

## INONDATIONS

### Les Etats-Unis vont déboursier 400.000 dollars pour assister les sinistrés

« L'enveloppe des Etats-Unis, pour secourir les victimes d'inondations, fournira une assistance en eau potable, en assainissement et hygiène à plus de 10000 personnes touchées », souligne un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis au Congo rendu public le 3 février à Brazzaville.

L'annonce de l'aide de 400.000 dollars a, quant à elle, été faite par la sous-secrétaire d'état adjointe des Etats-Unis aux Affaires de l'Afrique centrale, Amy Holman, lors de sa réception par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Cet élan de solidarité est, en effet, une réponse à l'appel lancé de décembre dernier par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, à la communauté internationale pour aider les milliers de personnes ayant perdu, entre autres, des habitations.

Il y a quelques jours, la ministre a effectué des descentes dans certaines localités inondées du nord Congo pour apporter les vivres et non vivres aux victimes des inondations. L'ensemble de la population concernée n'est pas encore atteint, l'action se poursuit à mesure que les partenaires apportent leur assistance.

**Rominique Makaya**



Une zone inondée au nord Congo

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

### Un échange sur les documents prioritaires du ministère

Les cadres du ministère de l'Enseignement technique et Professionnel ont entamé le 3 février une discussion sur le programme d'actions prioritaires 2022-2023 à Ignié, dans le département du Pool.



Les cadres de l'Enseignement technique et Professionnel à Ignié/Adiac

L'objectif de la discussion est d'examiner les documents afin d'avoir une compréhension partagée des actions prioritaires du ministère, a expliqué, dans son allocution d'ouverture, le ministre de l'Enseignement technique et Professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, en présence des autorités de ce département. L'atelier de validation du programme d'actions prioritaires regroupe les directeurs départementaux, les inspecteurs ainsi que tous les cadres des douze départements du Congo.

Il a pour thème « Vers la réforme de l'enseignement technique et professionnel à l'aune du Programme national de développement 2022-2026 et de la mise en œuvre du projet de société du président de la République, « Ensemble poursuivons la marche ».

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a indiqué que le choix de la localité d'Ignié à abriter les assises est porté par l'intelligence de la réforme et de la refonte des offres de formation et de la carte scolaire de l'Enseignement technique et professionnel. « Demain il sera construit ici, à Ignié, le lycée technique et professionnel de nouvelle génération offrant des formations nouvelles, tel que le projet est inscrit au budget de l'Etat exercice 2022 et porté dans le cadre des négociations que nous avons relancées avec nos partenaires marocains », a-t-il dit.

Pendant trois jours, les cadres de l'enseignement technique et professionnel vont orienter leur débat sur les questions relatives à la réforme des systèmes d'évaluation afin de sortir de l'évalua-

tion classique pour s'arrimer aux systèmes de l'approche par compétence, la nationalisation des brevets de techniciens supérieurs, la réforme des séries H afin de leur donner la puissance et l'étendue de tous les métiers liés à l'informatique et à la digitalisation.

Parmi les points en discussion, figurent la gestion de matériels stockés depuis quelques années dans les entrepôts, particulièrement le matériel internat; l'ouverture de l'Institut de formation professionnelle de Kintélé et de l'Institut technologique d'Oyo; l'initiative de l'Ecole productive lancée dans les départements de la Sangha et de la Lékoumou ainsi que la production des jus de fruits au lycée professionnel Amilcar-Cabral de Brazzaville.

**Lydie Gisèle Oko**

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

### La capacité d'accueil du lycée de Madingo-Kayes élargie

L'association "Meet and talk" que dirige Carine N'Guesso a construit un nouveau bâtiment au lycée François-Luc-Makosso de Madingo-Kayes, dans le Kouilou. Cet édifice permet à l'établissement de disposer désormais d'un cycle secondaire complet.



La visite du bâtiment construit après sa remise officielle DR

« Grâce à l'association 'Meet and talk', notre lycée va cesser de squatter une partie du bâtiment du collège et va disposer d'un cycle complet pour les élèves de toutes les séries, vingt-six ans après sa création », a expliqué le proviseur du lycée François-Luc-Makosso de Madingo-Kayes, Thomas Mboungou Mayena, lors de la remise officielle du bâtiment construit et de l'internat réhabilité en présence du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou. Le bâtiment de trois salles de classe qui vient d'être érigé élargit la capacité d'accueil dudit lycée comme l'a souligné la présidente de l'association "Meet and talk", Carine N'Guesso. Ce don est une manière pour cette association de contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage de sorte que les jeunes bénéficient d'une éducation de qualité, a-t-elle souligné, par ailleurs, en remerciant les partenaires ayant contribué à la réalisation du projet. Après la réception officielle, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a salué l'initiative de l'association "Meet and talk" qui investit dans l'éducation. Le développement du pays, a-t-il précisé, passe par une formation des ressources humaines de qualité. Avec un nouveau bâtiment et un internat réhabilité dans ce lycée, l'acte d'apprentissage est amélioré pour les élèves et de travail pour les enseignants, a estimé le ministre.

**R.M.**

## ALBANIE

## Delarge à l'Egnatia, Massanga au Partizani Tirana, Koubemba s'en va

Chassé-croisé albanais: Dzon Delarge et Chandrel Massanga rejoignent la Superliga. A l'inverse, Kévin Koubemba a résilié le contrat qui le liait au Teuta Durrës.



Chandrel Massanga et Dzon Delarge ont rejoint le championnat albanais que Kévin Koubemba a quitté le 17 janvier (DR)

Entré à la 72e mn, le 23 décembre dernier, lors de la défaite face au KF Egnatia, Kévin Koubemba aura donc disputé son dernier match avec le Teutra Durrës. L'attaquant de 28 ans, auteur de deux buts en treize apparitions, a résilié le 17 janvier dernier.

Désormais libre de tout contrat, l'ancien Lillois ne croisera donc pas le chemin de Dzon Delarge et Chandrel Massanga.

Le premier, sans club depuis la fin de son contrat à Akhirsaspor, en juin dernier, s'est engagé le 27 janvier en faveur du club albanais du KF Egnatia Rrogozhine. La durée de son bail n'est pas connue.

Promu après son titre de champion de deuxième division, le KF Egnatia est actuellement 9e sur dix, avec seulement seize points et treize buts marqués en dix-huit matches.

Chandrel Massanga va aussi découvrir l'anonyme championnat albanais : le milieu central rejoint le Partizani Tirani, actuel 5e de Superliga. Son contrat court jusqu'en juin 2024.

L'international congolais, qui évoluait à l'AS Otôho, était sur le banc lundi soir lors de la défaite de son nouveau club à Laçi.

Camille Delourme

## FOOTBALL

## Bryan Passi prolonge à Niort, Ngoya au Red Star

Epanoui au FC Niort, Bryan Passi prolonge son contrat en faveur des Chamois. L'ancien Montpelliérain est désormais lié jusqu'en juin 2024.

Le défenseur central de 24 ans, qui a disputé soixante matches depuis son arrivée en juillet 2019, arrivait en fin de contrat en juin prochain. Epanoui, malgré plusieurs blessures, chez les Chamois, le fils de Franck Passi va pouvoir se consacrer à la fin de saison de son équipe, 6e à trois longueurs des play-offs.

Passé de la réserve de Lille à celle de l'Atletico Madrid en 2020, Joël Ngoya va poursuivre sa progression en National 1. Le milieu axial de 20 ans, formé au Stade Lavallois, est en effet prêté au Red Star, actuellement 13e du championnat.

Jamais apparu en Tercera Division (5e échelon) cette saison, Ngoya est sous contrat jusqu'en juin 2024 avec le club madrilène.

## National 1, 20e journée

Laval prend provisoirement la première place en battant Bastia-Borgo (1-0). Marvin Baudry, solide en défense centrale, était titulaire, contrairement à Randi Goteni, laissé à disposition de la réserve.

Anancy est freiné par la lanterne rouge, Boulogne-sur-Mer (1-1). Kévin Mouanga, aligné dans l'axe de la défense, a été averti à la 18e. Dans les rangs corses, Mons Bassouamina est entré à la 64e.

Orléans prend 1 point à Chambly (262). Fred Dembi, titulaire devant la défense, a joué l'intégralité du match.

Pas de vainqueur entre Sète et Le Mans (0-0). Titulaire, Alan Dzabana a été remplacé à la 51e, alors que Durel Avounou est entré en jeu à la 81e.

Arrivé cette semaine, Joël Ngoya n'était pas dans le groupe du Red Star, tenu en échec par le Stade Briochin (1-1).

Avec 41 points, Laval est premier devant Concarneau, qui compte un match en moins, et Anancy, 3e à 4 longueurs des Tangos.

Le Mans est 7e à 4 points du podium, suivi d'Orléans, 10e avec 27 points, de Sète, 12e avec 24 points, le Red Star, 13e avec 23 points.

Tout en bas, Bastia-Borgo, 15 points, et Boulogne-sur-Mer, 11 points, ferment la marche.

C.D.

## REMERCIEMENTS



Les Okouya René, Auguste Nzoli, Gilbert Okoumou-Moko, Médard Bombo, Edouard Okouya, Denis Ossiandji, Habib Okouya et la famille Ibemba remercient les parents, amis et connaissances pour leur soutien multiforme et leurs marques de compassions lors des obsèques de leur Père, frère et oncle, René Okouya, ancien directeur général de l'Onpt et promoteur du Groupe scolaire REMO décédé le 7 décembre 2021 à Toulouse, en France. En sa mémoire, deux messes d'actions de grâce ont été dites le samedi 5 février 2022 à 11 heures en l'église saint Jean Baptiste à Toulouse (France) et l'église Sainte Marie de Ouenzé à Brazzaville.

La veuve Nzingoula Denise et famille remercient parents, amis et connaissances, qui les ont assisté spirituellement et matériellement lors du décès de leur fils, neveu, frère, père et grand-père le reverend pasteur Jean-Jacques Bakoula, alias Duback, survenu le 20 janvier 2022 à Kinshasa (RDC).

L'inhumation a eu lieu le vendredi 4 février 2022 au nouveau cimetière de Vitry sur Seine en France.

Qu'ils trouvent ici notre reconnaissance et merci.

Amen!



## NÉCROLOGIE

La famille et les enfants Diamounzo, le sous-préfet de Madingo-Kayes Jean-Baptiste Diamounzo, Germaine, Serge le DT, Didier-Patrick, Edouardine, Rick, Armel-Le blanc et Mimi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Grégoire Diamounzo, survenu le 28 janvier 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au terminus des bus de Mbota Carlos.

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

«Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



## HANDBALL

## La CAHB reprogramme toutes les grandes compétitions entre juin et juillet

Dans une correspondance destinée aux présidents des fédérations nationales, le secrétaire général de la Confédération africaine de handball (CAHB), Charles Omboumahou, les a invités à s'adapter aux nouvelles programmations des compétitions.

La raison principale évoquée dans la correspondance du secrétaire général de la CAHB est la persistance et la propagation de l'épidémie de coronavirus. « Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la Fédération internationale de handball, en accord avec la Confédération africaine de handball, a décidé de reporter tous les tournois IHF Trophy 2022, et ce afin de réduire la propagation de l'épidémie de la covid-19, qui a pris de l'ampleur ces derniers mois », explique la note

Le même document précise que tous les tournois sont reprogrammés dans la période de juin à juillet de l'année en cours. Parmi les tournois qui ont subi ces modifications, figure celui de la zone 4, qui était prévu du 28 mars au 3 avril à Brazzaville. Il se tiendra prochainement du 12 au 18 juin, toujours à Brazzaville.

**Rude Ngoma**



Les championnes du Congo de la DGSP devraient patienter avant de croiser les autres clubs du continent Adiac

## CAF/FIFA

## Le TAS annule la suspension du Camerounais Issa Hayatou

La suspension pour un an d'Issa Hayatou, ancien président de la Confédération africaine de football (CAF) épinglé par la Fifa pour un contrat signé avec Lagardère Sports, a été annulée par le Tribunal arbitral du sport, a annoncé ce dernier.



Issa Hayatou, ici lors de la cérémonie d'ouverture de la CAN 2015 à Bata (CamilleDelourme/Adiac)

Le TAS a estimé qu'il n'y avait pas de « preuves suffisantes pour établir une violation » du code d'éthique de la Fifa et a entendu l'appel du dirigeant camerounais, âgé de 75 ans, a précisé l'instance dans un communiqué publié vendredi.

En juin, Issa Hayatou avait été suspendu par la chambre de jugement de la Commission d'éthique de la Fifa pour une durée d'un an de toute activité relative au football.

Il avait notamment été reconnu coupable d'avoir violé son devoir de loyauté envers la CAF, qu'il a dirigée entre 1988 et 2017, pour son action dans la signature d'un contrat avec Lagardère Sports, en septembre 2016.

Celui-ci garantissait à l'entreprise française la gestion des droits TV et marketing des compétitions organisées par la CAF jusqu'en 2028.

M. Hayatou avait saisi le TAS en août 2021 sur cette affaire, et une audience s'est tenue le 7 décembre 2021. Le dirigeant se voit réhabilité à l'approche de la fin de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), organisée par le Cameroun, et dont la finale entre le Sénégal et l'Égypte aura lieu dimanche.

**AFP**

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

**ADIAC TV**

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56  
 info@adiac.tv  
 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA



## CAN 2021

# «Il faut donner la sélection à celui qui peut apporter quelque chose», selon Mohamed Magassouba

Pour Mohamed Magassouba, le sélectionneur malien, l'arrivée de nombreux entraîneurs «locaux» à la tête de leurs équipes nationales est le fruit de «plus d'une dizaine d'années d'efforts» qui leur ont permis d'être «aujourd'hui, suffisamment outillés» pour le poste, explique-t-il à l'AFP.

**Pourquoi trouve-t-on cette année plus de coaches locaux que jamais à la CAN ?**

**Mohamed Magassouba :** «Je ne peux pas vous dire pourquoi, j'ai une autre philosophie du foot, pour moi, il faut donner la chance à celui qui peut faire quelque chose, peu importe sa nationalité, son origine. Moi-même j'ai oeuvré sous d'autres cieus, j'ai entraîné les grands clubs de la RD Congo, Saint-Eloi Lupopo, Daring Club Motema-Pemben, et Vita Club, et même leur sélection nationale. J'ai aimé travailler dans d'autres pays, la question n'est pas de nommer un Malien, un ex-professionnel ou même un expatrié, il faut donner la sélection à celui qui peut apporter quelque chose.»

**N'est-ce pas important de voir pour la première fois**



**16 entraîneurs «locaux» sur 24 ?**

**M.M :** «C'est important, mais il faut reconnaître que c'est parce que l'Afrique a fait un bond en matière de formation, et c'est le DTN (Directeur technique national) du Mali qui parle (il l'est depuis

2008, NDLR)! Je suis aussi instructeur d'élite de la CAF et expert technique de la Fifa.

A ces titres, je sais ce que l'Afrique a fait comme efforts dans la formation des cadres techniques. Cela fait plus d'une dizaine d'années que l'Afrique

a fait des efforts, moi même je suis instructeur, je me suis promené à travers toute l'Afrique, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, j'ai bourlingué un peu partout en Afrique dans le cadre de cette formation. Aujourd'hui les Africains sont suffisamment outillés pour tenir les sélections nationales. C'est aussi grâce à l'expérience de certaines fédérations qui ont donné leur chance aux entraîneurs nationaux».

**Vous préférez que soient nommés des locaux que des expatriés ?**

**M.M :** «Mais il faut reconnaître l'expérience transmise par les expatriés, ils ont apporté quelque chose. Depuis des années, depuis les indépendances, les expatriés tenaient les équipes nationales, ils ont contribué à la formation des entraîneurs nationaux.»

Moi aussi j'ai appris en Europe, j'ai été formé à Clairefontaine et j'ai fréquenté l'INF avec le dauphin d'Aimé Jacquet à la DTN française, feu Jean-Pierre Morlans, un véritable ami, qui m'a facilité l'intégration dans ce milieu. Je veux aussi citer Michel Bénézet parmi mes formateurs, il a beaucoup contribué à façonner l'entraîneur que je suis aujourd'hui.

J'ai fait des stages avec les Allemands, en Hollande à la KNVB (Fédération, NDLR), en Italie à Milan... Je ne me cache pas, il faut le dire, j'ai aussi appris en Europe, et j'ajoute toutes les formations CAF et Fifa dont j'ai bénéficié, en fait j'ai passé toute ma vie à la formation (rires). Il n'y a pas de place pour la xénophobie, je suis un technicien, que le meilleur l'emporte. Nous sommes sur le terrain de l'excellence».

*Propos recueillis par Emmanuel Barranguet/AFP*



**The Global Fund**  
To Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria



**CRS**  
CATHOLIC RELIEF SERVICES

### EXTENSION Avis d'appel d'offres 22\_RFGS\_163077

Objet	RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DE REALISER LA REVUE DE LA GOUVERNANCE DES URGENCES DE SANTE PUBLIQUE AU COURS DE LA RIPOSTE A LA PANDEMIE DE LA COVID-19 EN REPUBLIQUE DU CONGO
Date de l'appel d'offres	12 janvier 2022
Date de clôture prorogée pour la réception des manifestations d'intérêt	14 février 2022
Numéro de référence	22_RFGS_163077

#### 1. Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds Mondial). Parmi les interventions prévues dans le cadre de la subvention actuelle C19RM, il est prévu la réalisation de la revue de la gouvernance des urgences de sante publique au cours de la riposte à la pandémie de la Covid-19 en République du Congo.

De ce fait, CRS cherche à recruter un consultant local qui aura à réaliser cette activité.

#### 2. Objectif General

Conduire la revue d'étape (Intra-Action Review) de la gouvernance nationale et infranationale de la riposte à la pandémie de la COVID-19 en République du Congo, y compris l'incidence de ses relations internationales.

#### 3. Objectifs spécifiques :

- Réaliser une étude diagnostique sur le management de la riposte à la pandémie de la Covid-19 en dégageant les forces, les faiblesses et les recommandations ;
- Formuler des recommandations.

#### 4. Methodologie

Le Consultant national dans le cadre de la mission devra :

- Réaliser une revue documentaire et le benchmarking ;
- Elaborer des outils de collecte des données ;
- Former et déployer des enquêteurs sur le terrain principalement à Brazzaville, Pointe-Noire et à Pokola dans la Sangha ;
- Produire un rapport d'étude assorti des recommandations.
- Organiser un atelier de validation du rapport d'étude.

#### 2. Livrables

Au terme de la consultation, les livrables suivants sont attendus :

- Rapport diagnostic de la revue de la gouvernance de la riposte à la Covid-19 ;
- Rapport de l'atelier de validation du rapport d'étude.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org)



## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

## HUMEUR

## Les bonnes mœurs tuées par l'incivisme

Le risque de la société d'aujourd'hui est de voir de plus en plus des actes d'incivisme prendre le dessus sur la moralité agissante tant recherchée par tous, autrement dit, les bonnes mœurs. L'immoralité est en train de gagner du terrain dans tous les domaines de la vie sociale. Tentons de le constater.

Que ce soit dans les cadres sociaux que sont la famille, l'église et l'école; dans les organisations sociales du travail, autrement dit des administrations et corporations; dans des associations et partis politiques; ou encore dans des relations interpersonnelles, les bonnes mœurs tendent à se raréfier au profit de l'inconduite et le mal faire.

En des termes simples, on entend par bonnes mœurs toutes les pratiques sociales et/ou usages particuliers, communs à un groupe ou à un peuple pendant une époque donnée, bref habitudes admises de vie en société. L'incivisme, quant à lui, se manifeste de plusieurs façons; notamment la perte des valeurs morales, le refus de respecter l'ordre établi, le mépris de l'éthique qui conduit à des diverses formes de dysfonctionnements comme les détournements ou la détérioration des biens publics, la corruption, la fraude et bien d'autres.

Par exemple dans des écoles ou dans des hôpitaux, des ordinateurs, des rames de papier, de l'immobilier, des médicaments et autres produits pharmaceutiques disparaissent sans que les auteurs ne soient inquiétés. Bref, la chose publique n'est plus sacrée car des réseaux de malfaiteurs se créent ici et là.

Dans des tribunaux, des pots de vin, des trafics d'influence sont constatés. Même chose dans des administrations où des détournements d'argent sont décriés, surtout celles qui ont en charge des questions financières. Dans des associations politiques ou civiles, les textes sont foulés aux pieds. Dans des quartiers, des escrocs usent des astuces pour endormir des paisibles citoyens pour soutirer malhonnêtement certains avantages.

Dans des églises, n'en parlons plus, dislocations et séparations à cause de la tricherie et de la tromperie. C'est le triomphe du mensonge. Au niveau des familles, les déchirements sont monnaie courante à cause des mauvaises conduites et de l'irrespect de certains membres vis-à-vis des autres. Dans des équipes sportives et cela est connu de tous, pour être aligné, il faut déverser un pourcentage à celui qui sélectionne, sinon la suite, on la connaît.

Que dire des banques et autres administrations financières, pour sortir de l'argent qui vous appartient, il faut réserver une « poignée d'oxygène » à celui qui signe le dossier. Bref l'immoralité avance à pas de géant tandis que la moralité s'éloigne de nous chaque jour qui passe.

Ceci étant, les vrais freins de la montée de l'incivisme et de l'anti-valeur ce sont la conscience et le respect des règles établies. Cela s'appelle le règne des bonnes mœurs.

**Faustin Akono**

## ENVIRONNEMENT

## L'ONG «Renatura Congo» met un document pédagogique à la disposition des enseignants

Intitulé «Fonds documentaire sur l'environnement et l'écologie», le document de Renatura a été présenté, le 3 février, à l'éco-centre de cette organisation de préservation de la biodiversité, au quartier Tchimbamba, dans le 1er arrondissement de Pointe-Noire, Emery-Patrice-Lumumba. Le livre rédigé en collaboration avec la direction départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (Ddepsa), est destiné aux enseignants des Sciences et vie de la terre (SVT) des Collèges de l'enseignement général (CEG).



Photo de famille, lors de la présentation du Fonds documentaire sur l'environnement et l'écologie/Adiac

Placée sous la houlette d'Alphonse Kikondi, chef de bureau adjoint, représentant le directeur départemental de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, la cérémonie de présentation du document a réuni les inspecteurs de l'enseignement ainsi que les directeurs des CEG des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Lancé en 2012, le projet de rédaction du fonds documentaire sur l'environnement et l'écologie a été initié par Renatura Congo, en vue de pallier le déficit de sources d'informations constaté en matière de réalisation des cours d'éducation à l'environnement, dans le système scolaire congolais. Un constat fait en 2005, après la création de son programme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement pour répondre au besoin de la société civile congolaise.

Le document de 154 pages, destiné aux enseignants des Sciences et vie de la terre (SVT) des CEG, est subdivisé en sept grandes parties portant sur les théories, les concordances du fonds documentaire avec les contenus notionnels des programmes officiels, les lois sur la protection de l'environnement, les exercices, les synthèses, le glossaire et l'annexe portant sur les exemples des fiches pédagogiques sur l'environnement. Le projet a été réalisé en colla-

boration avec la DDEPSA qui a mis à disposition deux coordinateurs (Joseph Moukoko, inspecteur chargé des activités pédagogiques (ICAP) SVT inspection des CEG Pointe-Noire 3 et Arcène Ngabaka-Koubango, inspecteur-coordonnateur à l'inspection des CEG de Pointe-Noire 1), des inspecteurs académiques et des professeurs des SVT.

Comme l'a indiqué Joseph Moukoko, plusieurs étapes ont ponctué la rédaction du fonds documentaire sur l'environnement et l'écologie, entre autres, la présentation du projet au directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation qui a donné des orientations, afin que le document tienne compte de la réalité congolaise et qu'il soit plus ludico-pratique; formation de soixante professeurs des SVT sur l'exploitation et l'utilisation du fonds documentaire, puis suivis desdits enseignants dans les salles de classe par deux inspecteurs académiques; révision du document.

Le document a été validé par l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques qui l'a intégré comme livre au programme officiel des SVT en République du Congo. La cérémonie de présentation du fonds documentaire sur l'environnement et l'écologie a aussi donné lieu au lancement de sa

distribution officielle aux inspecteurs académiques et aux directeurs des CEG d'enseignement public de Pointe-Noire et du Kouilou. Les prochaines étapes seront de distribuer les exemplaires aux enseignants et de les former, car ils restent les premiers acteurs de l'utilisation du document sur le terrain et leur maîtrise du document est essentielle.

Celui-ci va permettre «de répondre aux besoins en termes d'actualisation des savoirs des enseignants», a indiqué Nathalie Mianseko, directrice de «Renatura Congo». Remerciant cette Organisation non gouvernementale, Alphonse Kikondi s'est réjoui du fonds documentaire sur l'environnement et l'écologie, fruit d'un partenariat public privé. Par ailleurs, il a appelé les enseignants à être des bons pédagogues et à transmettre les valeurs environnementales portées par le document aux enfants, en sachant «qu'un élève bien formé sur les questions de l'environnement est un gain et une victoire pour nous».

Notons qu'au total, cent quarante enseignants des CEG publics et privés seront formés à l'utilisation du Fonds documentaire sur l'environnement et l'écologie, projet réalisé avec le soutien de la société Chevron, aussi présente pendant cette cérémonie officielle.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## SOMMET DE L'UA

# Xi Jinping exhorte les dirigeants africains à explorer la voie du développement adaptée au continent

Le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, a adressé ses félicitations à l'Union africaine (UA), à l'occasion de la 35<sup>e</sup> session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, et exhorté l'organisation panafricaine à explorer activement la voie du développement adaptée au continent pour faire aboutir l'intégration régionale.

« À l'occasion de la 35<sup>e</sup> session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, je tiens à exprimer, au nom du gouvernement et du peuple chinois, ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux aux pays et peuples africains », a écrit le président chinois.

Appréciant, par ailleurs, le progrès accompli en deux décennies depuis la fondation de l'UA qui, selon lui, a coordonné les efforts des pays africains pour une lutte solidaire contre la covid-19 et préservé énergiquement la paix, la stabilité et le développement sur le continent, Xi Jinping souhaite que les pays et peuples africains puissent vaincre rapidement l'épidémie et remporter des succès encore plus remarquables sur la voie du développement et du redressement pour favoriser l'accroissement continu de l'influence et de la place de l'Afrique dans le monde.

« L'année 2021 a été témoin d'un développement vigoureux des



Le président chinois, Xi Jinping

relations sino-africaines. En novembre dernier, la 8<sup>e</sup> Conférence ministérielle du Forum sur la

coopération sino-africaine s'est tenue avec succès », a-t-il indiqué tout en rappelant son annonce

faite lors de cette conférence concernant les neuf programmes à mettre en œuvre dans le cadre

de la coopération avec l'Afrique pour les trois ans à venir.

Partenaire stratégique des pays africains, la Chine, par le biais de son président, œuvre pour un soutien unanime à la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique à l'ère nouvelle.

Dans ce nouveau contexte, le président chinois a rappelé que son pays est prêt à travailler activement avec l'Afrique pour promouvoir une synergie profonde de coopération.

Selon lui, cette coopération s'inscrit dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route » et l'Initiative pour le Développement mondial en lien avec l'Agenda 2063 de l'UA et la construction de la Zone de libre-échange continentale africaine.

L'objectif, a-t-il souligné, est de guider le développement plus vaste pour une meilleure qualité de la coopération sino-africaine appelée à s'inscrire dans les annales de l'amitié entre les peuples chinois et africains.

**Guy-Gervais Kitina**

## RÉFLEXION

### Re-parole d'observateur ...

Nous l'avons écrit ici même à plusieurs reprises ces derniers mois, mais nous n'hésitons pas un instant à le réécrire alors que vient tout juste de s'achever le Sommet d'Addis-Abeba : l'Union africaine et les cinquante-cinq pays qui la composent vont devoir, dans le proche, très proche avenir, mieux s'organiser afin de surmonter les obstacles dressés sur leur route. Une réalité très concrète que le continent n'est pas seul à devoir prendre en compte comme le démontre la crise profonde qui secoue actuellement l'Union européenne et qui fait peser sur celle-ci la menace d'une implosion dont le Brexit a donné la juste mesure.

Constituée au lendemain de l'accession des pays africains à l'indépendance, dans les premières

années soixante du siècle précédent, puis réorganisée sous le nom d'Union africaine au tout début de ce nouveau millénaire, la communauté continentale se trouve aujourd'hui confrontée à des défis qu'elle ne pourra relever qu'en se modernisant. C'est-à-dire en se dotant des moyens nécessaires pour assurer tout à la fois son développement, sa sécurité, son indépendance dans un monde qui se déstabilise dangereusement et où les grandes puissances se défient de façon totalement déraisonnable.

Bien au-delà de la lutte contre la pandémie du coronavirus et de l'aggravation continue du dérèglement climatique, les menaces qui pèsent sur le continent prennent, en effet, une dimension que personne n'avait prévue. En témoignent tout particulièrement le cancer qui

ronge précisément la Corne de l'Afrique et qui menace l'Ethiopie elle-même où se trouve établi le siège de l'Union, mais aussi l'effondrement de l'immense zone du Sahel-Sahara devenue tout à la fois la cible principale des mouvements djihadistes et le carrefour mondial des trafics en tout genre sur lesquels prolifèrent, violences à l'appui, les organisations criminelles des cinq continents.

S'il va de soi que le problème de l'implosion possible de l'Union n'a pas été évoqué samedi et dimanche de façon officielle, il est clair en revanche qu'il se trouvait bien au cœur de la réflexion collective et des entretiens bi ou multilatéraux qui se sont multipliés dans les coulisses du Sommet d'Addis-Abeba. Avec, au cœur de ce débat parallèle, les deux questions suivantes :

L'Union africaine peut-elle se doter à bref délai des moyens stratégiques qui lui permettront de se défendre contre l'extrémisme et de compenser le départ des grandes puissances extérieures au continent dont l'éviction des forces militaires est certaine à plus ou moins court terme ? L'Union africaine va-t-elle déplacer son siège pour le mettre à l'abri au cœur du continent et réorganiser simultanément les différentes institutions qui la composent afin de les rendre tout à la fois plus efficaces et plus visibles, donc plus respectables au plan international ?

Il ne fait aucun doute, au lendemain du Sommet d'Addis-Abeba, que plus personne ne peut éluder la réponse à ces questions. Parole d'observateur une fois encore !

**Jean-Paul Pigasse**